

QUISSAC

Olivier GAILLARD

Vice-président délégué à l'Aménagement du territoire

Mis à jour le 07/12/2024



Conseiller départemental du canton de Quissac

élu depuis le 16/03/2008

en binôme avec Françoise Laurent-Perrigot

- Né le 28/02/1967
- Vice-président
- **GROUPE RÉPUBLICAIN, SOCIALISTE ET ÉCOLOGISTE** - Membre de la Commission Permanente
- Maire de Sauve
- Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol
- Ingénieur territorial
- **CONTACTER MON ÉLU**

26 818 habitants

- 10 crèches
- 3 collèges
- 1 Centre Médico-Social (CMS)
- 1 centre d'incendie et de secours
- 5 EHPAD
- 1 Maison en partage

Liste des communes constituant ce canton : Aigremont, Boucoiran-et-Nozières, Bragassargues, Brignon, Brouzet-lès-Quissac, Canaules-et-Argentières, Cardet, Carnas, Cassagnoles, Colognac, Corconne, Cros, Cruviers-Lascours, Domessargues, Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac, Fressac, Gailhan, Lédignan, Lézan, Liouc, Logrian-Florian, Maruéjols-lès-Gardon, Massanes, Massillargues-Attuech, Mauressargues, Monoblet, Montagnac, Moulézan, Moussac, Ners, Orthoux-Sérignac-Quilhan, Puechredon, Quissac, Saint-Bénézet, Saint-Félix-de-Pallières, Saint-Jean-de-Crieulon, Saint-Jean-de-Serres, Saint-Nazaire-des-Gardies, Saint-Théodorit, Sardan, Sauve, Savignargues, Tornac et Vic-le-Fesq.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél. : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76